

SECONDE PARTIE

Analyse d'un document d'histoire

Sujet – La gouvernance économique mondiale au début du XXI^e siècle.

Consigne : Après avoir identifié le document, vous présenterez et expliquerez le point de vue de l'auteur sur les liens entre la mondialisation et la gouvernance mondiale.

Document – Extraits de l'intervention de Pascal Lamy, ancien président de l'OMC, prononcée le 28 octobre 2013.

La mondialisation est indéniablement la grande transformation à l'œuvre dans le monde actuel. [...] Nous n'avons jamais, au cours des dernières décennies, assisté à des changements si radicaux et, peut-être plus important, si rapides. Il en résulte un niveau d'interconnexion et d'interdépendance dont nombre d'implications nous sont encore inconnues. [...] Les faits et les chiffres indiquent que la mondialisation s'est traduite à la fois par un recul immense de la pauvreté et un creusement marqué des inégalités. La volatilité¹ est plus forte, la contagion² plus fréquente et la nature est endommagée.

Or, ces questions ne sont plus locales mais mondiales, comme l'a montré la crise financière, puis économique et sociale apparue ici, aux États-Unis, en 2007 avant de se propager à de nombreuses régions du monde. La réduction des émissions de carbone et la lutte contre l'épuisement des ressources halieutiques, la volatilité des monnaies, le protectionnisme, la cybercriminalité, l'évasion fiscale ou les migrations contraintes ne sont pas d'abord des affaires locales. Elles ne peuvent pas être conduites dans le seul cadre national ; une forme de gouvernance mondiale s'impose.

Disposons-nous d'un système de gouvernance mondial adéquat pour résoudre ces problèmes ? À mon sens, non. Un coup d'œil aux récentes publications sur le sujet, dont *Gridlock* de David Held, *Divided Nations* de Ian Goldin, *The Great Convergence* de Kishore Mahbubani ou *Le grand basculement* de Jean-Michel Severino, conduit à une conclusion préoccupante : nous souffrons d'un déficit de gouvernance globale. Ce n'est pas faute d'avoir un système international. Nous en avons bien un mais son édification, très difficile, a sérieusement ralenti depuis une dizaine d'années. [...] Le système actuel reste plus international que mondial, ce qui implique qu'il appartient toujours aux États de décider de prendre ou non des engagements contraignants. C'est un phénomène surprenant à l'heure où certaines organisations, entreprises multinationales ou ONG mondiales, sont plus puissantes et influentes que nombre des deux cents États-nations du monde. Elles ont surfé sur la vague de la mondialisation pour devenir des acteurs mondiaux et se faire reconnaître comme tels.

Source : <http://www.institutdelors.eu/media/mondialisationgouvernancelamyne-ijdjan14.pdf?pdf=ok>

¹ La volatilité désigne ici l'instabilité financière.

² L'auteur évoque la diffusion des crises économiques.